



Synergie Bois Local
Alsace & Vosges du Nord

Charte éthique

Chaque Membre de l'Association s'engage à :

- L'implication forte de son dirigeant et de son équipe dans une démarche volontariste, loyale et solidaire.
- S'assurer du respect de ses engagements.
- Respecter la déontologie et les règles de confidentialité.
- Être à l'écoute des autres Membres et participer activement au développement et au fonctionnement de l'Association pour y faire régner un climat de confiance réciproque et de convivialité.
- Rechercher, suggérer et participer à la mise en œuvre d'actions collectives visant à accroître l'efficacité et le rayonnement de l'Association vers le monde économique environnant.
- Promouvoir l'utilisation des ressources bois local.

Entreprise :

Nom du dirigeant :

Lieu / Date :

Signature :